

CP

Français

REPÈRES ANNUELS

de progression



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION

LANGAGE ORAL

Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte

En lien avec la lecture

| CP | CE1 | CE2 |
|--|--|--|
| <p>Pour permettre aux élèves de s'engager dans l'écoute et de maintenir leur concentration, l'annonce préalable de l'objet de l'écoute est essentielle.</p> | | |
| <p>Les élèves apprennent à mobiliser leur attention en fonction du but annoncé au préalable. Dans des conditions d'écoute favorables, les élèves prennent progressivement conscience des distracteurs possibles (présence d'images, bruit, objets à toucher...), pour les intégrer et développer ainsi leur attention. La taille du groupe, la durée de l'écoute, la proximité du thème évoqué avec le vécu des élèves sont des facteurs de progressivité. La diversité des objets du propos permet l'ajustement de la progression : consignes simples, devinettes, explications, informations, présentations, récits... Les élèves commencent à comprendre les conditions d'efficacité d'une écoute. Les élèves apprennent également les mécanismes de la mémorisation.</p> <p>Dans les activités qui prolongent les situations d'écoute, les élèves reformulent, explicitent, récapitulent, répètent, réalisent, dessinent (etc.) pour affiner et construire leur compréhension, avec le guidage du professeur.</p> | <p>Les élèves portent leur écoute sur des objets du propos de plus en plus variés, d'une durée et d'une complexité de plus en plus importantes (consignes, énoncés, devinettes, charades, exposés, textes rédigés par les élèves, textes documentaires...).</p> <p>Les conditions d'écoute peuvent également varier : seul au casque, en groupe restreint, en groupe classe, avec ou sans présence du professeur.</p> <p>Les élèves poursuivent la compréhension des mécanismes qui rendent leur écoute active (repérage et sélection des informations, construction de liens avec ce qui est déjà connu, mobilisation du vocabulaire employé et mémorisation). Ils repèrent et expliquent les éventuelles pertes de compréhension (mots inconnus, syntaxe problématique, univers éloigné ou écoute perturbée).</p> <p>Les activités qui prolongent les situations d'écoute se poursuivent en se diversifiant et se complexifiant (reformulation, tri, catégorisation, explicitation, récapitulation, dessin, résumés...).</p> | <p>Les élèves sont progressivement plus autonomes lors d'une écoute. Ils effectuent des actions construites grâce aux connaissances apportées par cette écoute active et efficace. Ils consolident leur capacité d'écoute dans des activités diverses qui font varier les paramètres (durée, complexité, diversité des objets du propos) et les conditions matérielles (taille du groupe, environnement...).</p> <p>Ils ont conscience des facteurs d'une écoute efficace : repères pris pour comprendre, mémorisation des mots découverts lors de l'audition, visualisation de la cohérence du discours, mobilisation des connaissances personnelles sur le sujet évoqué...</p> <p>Les élèves s'entraînent régulièrement à écouter pour automatiser et acquérir ces procédures. La programmation fréquente d'activités d'écoute, suivies de tâches diversifiées et de temps qui incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire entendu, est indispensable et se pense en liaison avec tous les champs d'apprentissages.</p> |

LANGAGE ORAL (suite)

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte

En lien avec la lecture

Un climat de classe serein est indispensable à une écoute et à une prise de parole de la part de chacun des élèves.

Les conditions d'efficacité des prises de parole font l'objet d'un enseignement explicite qui comprend un guidage important de la part du professeur **dans un premier temps**. Les élèves expérimentent les variations de la voix en fonction de l'effet désiré. Ils apprennent à articuler les mots, à lever le regard en direction de leur auditoire, même lors de lecture à voix haute (préparée). Ils reçoivent des conseils explicites sur la présentation d'un objet, d'un livre.

Les élèves comprennent progressivement qu'une prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos.

L'organisation de la classe en groupes restreints **en début d'année** est préférable, notamment pour engager les petits parleurs à oser prendre la parole. La taille de l'auditoire augmente au fur et à mesure de l'année.

L'enregistrement suivi d'une écoute ou d'un visionnement favorise l'analyse des progrès des élèves.

Tout au long de l'année, les élèves mettent en voix et récitent des comptines, poèmes, textes. Les techniques de mémorisation et de restitution ont préalablement fait l'objet d'un enseignement explicite, dans le cadre des activités quotidiennes de la classe. La mémorisation peut être consolidée en dehors de la classe.

Le guidage du professeur est encore nécessaire mais diminue progressivement au fil de l'année, en fonction des besoins de chaque élève.

La durée des prises de parole augmente en prenant en compte une nécessaire différenciation. Les différents types de discours sont mobilisés : raconter, décrire, expliquer...

Les temps d'analyse se poursuivent (enregistrement vidéo, audio) et servent de points d'appui à la constitution d'outils de référence (critères, fiches méthodologiques...).

La préparation des prises de parole devient de plus en plus exigeante : précision du lexique et structuration du propos. Les élèves apprennent à se constituer des points d'appui à l'écrit lorsque leurs compétences le permettent.

Dans le cadre de projets de classe (apprentissage d'un nouveau jeu, découverte d'un livre, compte-rendu d'une visite ou d'une expérience...), ils prennent la parole devant un auditoire de plus en plus diversifié (groupe restreint d'élèves, groupe classe, correspondants, élèves d'autres classes de l'école...).

La mémorisation des textes récités ainsi que les mises en voix (saynètes, poèmes, vire-langues...) sont réalisées en classe.

L'autonomie des élèves est visée tout en prenant en compte une différenciation encore nécessaire.

Les élèves mobilisent plus fréquemment la technique de l'exposé dans les divers enseignements. Ils préparent en classe les contenus et la forme de l'exposé. Les types de discours sont de plus en plus diversifiés et la prise de parole dure plus longtemps.

Les élèves utilisent les techniques enseignées pour être écouté : cibler l'adhésion de l'auditoire, installer la connivence avec ceux qui écoutent (demander à un élève de reformuler, jalonner son discours de questions pour faire participer l'auditoire, varier ses déplacements, adapter son débit...).

Dans les prises de parole du professeur ou d'un élève, ils observent et repèrent ces techniques pour les intégrer et améliorer ainsi leur discours.

Les élèves mémorisent des textes de plus en plus longs et diversifiés (poèmes, extraits de romans, leçons, saynètes...). Ils identifient leurs procédures de mémorisation.

LANGAGE ORAL (suite)

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)

L'espace social de la classe est un lieu privilégié pour expérimenter des situations d'échanges variées. Les règles de prise de parole et d'échanges sont élaborées collectivement puis affichées dans la classe. Elles évoluent tout au long du cycle et peuvent être un outil de liaison d'une classe à l'autre. Maintenir un cadre exigeant quant aux contenus des échanges permet plus rapidement aux élèves de prendre conscience des fonctions de l'oral. Les situations d'échanges proposées en classe font l'objet d'une réflexion lors de la préparation de la séance et doivent avoir pour but d'enrichir le lexique, les structures de phrases et les organisateurs de discours. La correction des structures syntaxiques erronées est systématique pour permettre à l'élève de mémoriser correctement les formulations attendues. Réalisée par le professeur **en début du cycle**, elle pourra être progressivement prise en charge par les élèves.

Les situations d'échanges sont variées et l'écoute fait l'objet d'un enseignement. En début d'année, les élèves répètent et reformulent fréquemment ce qui vient d'être dit en restant dans le contexte des propos précédemment tenus. Au fur et à mesure de l'année, les élèves questionnent, interrogent, complètent, transforment le propos d'un autre élève. Progressivement, les élèves apprennent à exprimer un point de vue (à propos de l'interprétation d'un texte ou dans la régulation de la vie de classe). Dans des situations adaptées, les élèves emploient les temps du passé, utilisent des organisateurs de discours et un lexique spécifique au contexte du domaine d'apprentissage.

Les élèves, répartis en groupes de travail, apprennent peu à peu à prendre en compte la parole de l'autre, à construire des démarches ensemble, à proposer des solutions ou des raisonnements collectifs. La préparation de la prise de parole est guidée par le professeur (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments). Les moments de débats sont plus nombreux et s'organisent dans divers enseignements (débat réglé, débat d'interprétation...). Les élèves emploient des temps et des modes verbaux variés à bon escient (en lien avec les organisateurs de discours).

Dans des travaux de groupes, les élèves multiplient les occasions d'échanger, d'exposer leur point de vue, de justifier leur propos et d'argumenter. Ils développent le vocabulaire qui permet de le faire et accroissent leur aisance orale.

Les élèves échangent et débattent sur des sujets qui n'attendent pas de bonnes réponses, mais qui procurent des occasions de s'écouter, de partager, de s'engager (notamment en lien avec l'enseignement moral et civique).

Adopter une distance critique par rapport au langage produit

Dans un climat de confiance, les élèves acceptent le regard critique du professeur ou d'un élève. Ils cherchent à améliorer une formulation. Les élèves élaborent, partagent et explicitent les critères d'une prise de parole réussie. Ils participent à l'évaluation des prestations orales.

Dans un climat de classe serein et confiant, les élèves reprennent les critères d'une prestation orale réussie, établis au CP, et les complexifient collectivement. Les élèves apprennent à les utiliser lors de l'évaluation de leur propos ou ceux de leurs pairs. Des enregistrements favorisent l'analyse du langage produit et la reformulation.

Les élèves prennent en compte les critères d'une prestation orale réussie pour évaluer leurs propos et s'autocorrigent spontanément à partir des outils élaborés depuis le début du cycle.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves réactivent à la **rentrée** leurs habiletés sur le découpage des mots en syllabes.

Puis, les enfants qui ont encore des difficultés à isoler les phonèmes-consonnes dans les syllabes travaillent cette compétence **en tout début d'année** (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle).

La capacité à segmenter des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et à fusionner des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique. L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) s'effectue tout au long de l'année et débute dès la rentrée à un rythme soutenu de 2 correspondances par semaine à partir de graphèmes réguliers, fréquents et facilement prononçables pour atteindre 12 à 15 CGP en **fin de période 1**.

En **période 1**, les élèves décodent des syllabes puis des mots simples. Ils accèdent à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes que les élèves sont capables de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Cet apprentissage est progressivement automatisé, en lien avec des activités d'écriture.

Tout au long de l'année, l'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage.

Les élèves prennent appui sur les éléments de morphologie étudiés (familles de mots et affixes) pour identifier plus rapidement des mots.

Les activités portant sur l'étude des CGP évoluent vers une prise de conscience de règles orthographiques liées à ces correspondances : prise en compte de l'environnement de la lettre (c avec e et i par exemple), prise en compte des régularités et des fréquences (eau en fin de mot, [ʒ] ► g en finale de mots...).

Ce travail d'identification des mots écrits est systématiquement conduit en lien avec des activités d'encodage de mots et d'écriture de phrases dont la taille et la structure se complexifient.

Par les lectures et relectures orales des textes étudiés, très fréquentes en **périodes 1, 2 et 3** les élèves, qui ont automatisé le décodage au CP, augmentent le nombre de mots reconnus directement.

Ils prennent en compte la morphologie pour identifier des mots de manière plus aisée (exemples : re-commencer, voitur-ette).

Tout au long de l'année, les compétences phonologiques et la connaissance des CGP sont réinvesties en étude de la langue pour identifier les régularités et les irrégularités dans le but d'institutionnaliser les règles orthographiques.

Un travail de lecture régulier tout au long de l'année, sur des textes de plus en plus longs (jusqu'à deux pages) consolide l'automatisation du décodage pour l'ensemble des élèves.

La mobilisation de ces connaissances est attendue en situation d'écriture.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension

En lien avec l'écriture

En **périodes 1 et 2**, des textes lus par le professeur font l'objet d'un enseignement de la compréhension dans la continuité de l'école maternelle (rappels de récits, recherche d'informations et justification, repérage des personnages et de leurs états mentaux, caractérisation, échanges guidés, représentations diverses : dessin, mise en scène...).

L'apprentissage du décodage autonome de mots et de courtes phrases permet de travailler l'intégration du sens au sein de la phrase. En **périodes 3-4-5**, la progression dans l'étude des CGP permet aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les activités de compréhension de textes entendus se poursuivent pour permettre aux élèves d'accéder à des textes plus complexes qu'en lecture autonome.

Tout au long de l'année, l'enseignement explicite de la compréhension permet aux élèves de développer le contrôle de la compréhension.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année.

En début d'année, les textes et les ouvrages sont lus par le professeur et permettent de poursuivre la constitution d'une première culture des textes du patrimoine et de la littérature de jeunesse. La progression est bâtie autour des personnages, des structures de récit, des scénarios-types dont la complexité augmente au fil de l'année. Ce travail favorise la compréhension de textes lus en autonomie. **En période 3**, les élèves lisent eux-mêmes des œuvres adaptées à leur capacité de

Tout au long de l'année, les élèves sont confrontés, en situation de lecture autonome, à la compréhension de textes dont la complexité augmente progressivement. En **périodes 1 et 2**, les lectures du professeur sont encore utilisées pour l'accès à des textes plus complexes et pour lire des livres en réseau, tout au long de l'année.

L'enseignement explicite de la compréhension est conduit **dès le début de l'année**, collectivement ou par groupes. La justification des réponses (informations, interprétations...) engage la confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.

La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se poursuit (verbalisation des stratégies, attitude active et réflexive) de manière à développer chez les élèves une première autonomie face aux textes. Des débats d'interprétation sont conduits au sujet d'ouvrages lus par le professeur.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre). Les thèmes traités et les connaissances à mobiliser sont progressivement plus larges.

La compréhension des textes utilisés dans les différentes disciplines nécessite un enseignement spécifique tout au long de l'année. La complexité des supports informatifs s'accroît.

Tout au long de l'année, les élèves améliorent et automatisent la compréhension. Ils développent les compétences d'expression à l'oral et à l'écrit, diversifient leurs expériences de lecture et augmentent leurs connaissances sur le monde.

La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se consolide (explicitation des stratégies, justification, attitude active et réflexive) de manière à développer l'autonomie des élèves.

Ils mobilisent leurs compétences en lecture autonome.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année.

Ces textes, empruntés à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre) sont plus complexes du point de vue de la linguistique.

Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes variés : récits, textes composites, textes informatifs, prescriptifs... Ils lisent dans toutes les disciplines et développent des compétences de compréhension spécifiques à ces disciplines.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension (suite)

En lien avec l'écriture

| | | |
|--|---|---|
| <p>lecture. L'étude de la langue est intégrée aux activités de lecture. Dès le début de l'année, l'attention des élèves est orientée vers la prise en compte et la mémorisation de l'orthographe des mots décodés. L'étude de la syntaxe des phrases et la mémorisation de l'orthographe des mots simples favorise la compréhension (par exemple, la recherche du sujet pour savoir de qui ou de quoi il est question dans la phrase).</p> <p>L'enrichissement du vocabulaire est un objectif majeur tout au long de l'année, en appui sur les listes de fréquence et les textes lus.</p> | <p>L'étude de la langue conduit à l'institutionnalisation de notions qui sont remobilisées dans les activités de compréhension.</p> <p>L'enseignement du vocabulaire se poursuit en appui sur les listes de fréquence et sur les lectures faites en classe.</p> | <p>L'étude de la langue renforce les capacités d'analyse des phrases et des paragraphes, facilitant ainsi la compréhension autonome. En période 5, le contrôle de la compréhension atteint un niveau qui permet aux élèves d'identifier des ruptures dans l'élaboration du sens du texte et de développer une attitude réflexive.</p> <p>L'enseignement du vocabulaire s'enrichit au fil des lectures.</p> |
|--|---|---|

Pratiquer différentes formes de lecture

| | | |
|---|---|---|
| <p>La lecture du professeur se poursuit dans la continuité de l'école maternelle jusqu'à ce que les compétences de décodage permettent aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables. Les élèves apprennent à découvrir puis à se fixer un objectif avant de s'engager dans la lecture diversifiée de textes (lecture fonctionnelle, documentaire, lecture de textes de fiction de genres variés). Les élèves sont familiarisés avec les usages, les lieux et les acteurs du livre et de la lecture. Ils fréquentent des bibliothèques grâce aux partenariats, en favorisant la participation des familles.</p> | <p>Les élèves accèdent à des lectures individuelles grâce à l'autonomie développée par le décodage.</p> <p>En classe, les élèves pratiquent des temps de lecture longue et des temps d'échanges sur les textes de fiction lus. La fréquentation de bibliothèques, le partage de lectures avec d'autres classes, avec des partenaires est favorisée.</p> <p>La diversification des situations de lecture se poursuit. Dans les différents enseignements, les objectifs de lecture font l'objet d'une verbalisation.</p> <p>Le goût de la lecture et le plaisir de lire sont favorisés. Les élèves sont conduits à élaborer des outils personnels (cahier de lecteur, journal de lecture) et à participer à des cercles de lecture.</p> | <p>Le travail autour des différentes formes de lecture se poursuit avec l'objectif de développer l'engagement des élèves dans la lecture, qui fera d'eux des lecteurs conscients de leurs choix et capables d'échanger au sein d'une communauté de lecteurs. Ils empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs propres goûts.</p> <p>La lecture de textes composites fait l'objet d'une attention particulière afin de pouvoir utiliser la lecture pour développer des connaissances dans toutes les disciplines au cycle 3. Le goût pour la lecture et le plaisir de lire sont entretenus. Les élèves complètent leur cahier personnel de lecteur ou journal de lecture commencé en CE1. Ils participent à des cercles de lecture.</p> |
|---|---|---|

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Lire à voix haute

Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s'agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l'expressivité de la lecture (cf partie « Langage oral »).

La lecture à voix haute est une activité essentielle pour faire progresser les élèves qui maîtrisent le décodage, mais qui restent lents en lecture de textes.

À partir des **périodes 3 ou 4** au plus tard, ces élèves doivent lire à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs, jusqu'à parvenir à une fluence d'au moins 50 mots par minute **en fin d'année**.

En moyenne, leur parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.

Les élèves lisent des textes plus longs et plus diversifiés (texte théâtral, documentaire, texte informatif...).

L'automatisation du décodage conduit les élèves à lire à une vitesse d'environ 70 mots par minute.

Les pratiques de lecture à voix haute sont nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes (individuellement ou à plusieurs) et à partager avec d'autres.

La lecture orale fait l'objet d'un entraînement régulier et d'une compréhension plus fine. Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes diversifiés de plus en plus longs et des textes composites avec fluidité et expressivité, à une vitesse d'environ 90 mots par minute. **En période 5**, les élèves lisent à voix haute avec fluidité, exactitude, avec l'expression appropriée et après préparation, un texte d'une demi-page (entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à leur âge. La diversité des textes, des modalités de lecture, des genres, des situations de partage caractérise les moments de lecture à voix haute en fin de cycle.

ÉCRITURE

Copier

En lien avec la lecture

Tout au long de l'année, les élèves étudient le tracé de chaque lettre (sens de rotation, place sur la réglure) au fur et à mesure de l'étude des CGP (s'assurer que le tracé normé des lettres est le même qu'en maternelle).

Par un enseignement explicite du professeur, les élèves maîtrisent progressivement le tracé des lettres cursives, leur enchaînement et la fluidité du geste sur un support sèyès standard.

La réglure de 3 mm est proposée **en début de CP** pour évoluer progressivement vers une réglure de 2,5 mm puis une réglure standard de 2 mm **à partir de la période 3** pour les élèves qui en sont capables. Il ne s'agit pas de contraindre artificiellement la taille de l'écriture avant que l'élève soit capable de gérer cet espace.

En **période 3**, les élèves apprennent le tracé des majuscules cursives dont ils ont besoin pour rédiger. Dans les autres cas, ils utilisent les majuscules d'imprimerie.

Les élèves transcrivent un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers).

Ils copient lors d'activités fréquentes et diverses, pour s'entraîner aux gestes d'écriture et mémoriser les formes orthographiques des mots. Ils apprennent des stratégies de copie enseignées

Tout au long de l'année, les élèves poursuivent le travail sur la fluidité du geste graphique.

En **période 1**, ils consolident la transcription des lettres en miroir (p/q, d/b).

Dès le début de l'année, les élèves étudient le tracé des majuscules cursives suivant une progression par famille de lettres (celles qui commencent par le même geste telles le L, C, E...). Ils peuvent avoir recours à des modèles (type alphabet).

En transcription, les élèves travaillent l'efficacité de la copie :

- la quantité (de 5 phrases en **période 1** à une dizaine de lignes en **période 5**) ;
- le temps imparti pour la copie (favoriser la mémorisation orthographique) ;
- le nombre de fois où ils recourent au modèle.

Tout au long de l'année, les élèves copient des textes dont les mises en page comportent des retours et des sauts de ligne, des alinéas et des mots soulignés. Ils commencent à prendre en

Tout au long de l'année, les élèves affinent le geste d'écriture.

Dès la période 1, les élèves révisent l'écriture des majuscules cursives, puis les tracent sans modèle.

Les élèves copient de façon efficace des textes de plus en plus longs avec des contraintes de plus en plus nombreuses (respect de la mise en page, temps contraint...).

Tout au long de l'année, les élèves écrivent et copient de manière systématique dans les divers enseignements.

ÉCRITURE (suite)

Copier (suite)

En lien avec la lecture

| | | |
|---|--|---|
| <p>de manière explicite (en effaçant le support au fur et à mesure par exemple).</p> <p>En période 1, ils copient quelques mots. Progressivement, le nombre de mots augmente, la mise en page comporte des sauts de ligne et la proximité du modèle diminue. Ils parviennent à copier quelques phrases courtes en période 5.</p> <p>Sous le guidage du professeur, les élèves sont amenés à vérifier la conformité de leur copie par comparaison avec le modèle. Ils apprennent à repérer les oublis (ponctuation, mots, lettres).</p> <p>Les élèves transcrivent avec le traitement de textes quelques phrases courtes en utilisant les virgules, les points, les apostrophes et les guillemets, introduits au fil de l'année.</p> | <p>compte la mise en page spécifique des textes informatifs.</p> <p>Ils mobilisent des stratégies de copie enseignées.</p> <p>Ils relisent leurs écrits avec le guidage du professeur qui devient progressivement moins présent pour favoriser leur autonomie.</p> <p>Les élèves transcrivent avec le traitement de textes des phrases plus longues (jusqu'à 6 en fin d'année) ; en utilisant toute la ponctuation et les majuscules. Ils commencent à mettre en page un texte informatif avec des images.</p> | <p>Ils recourent seuls à des stratégies de copie enseignées.</p> <p>Les élèves deviennent autonomes dans le relevé des erreurs.</p> <p>Les élèves développent leur capacité à manier le traitement de textes en respectant des mises en page plus complexes : tous les signes de ponctuation, les majuscules, les sauts de ligne et les alinéas. Ils apprennent à gérer le texte autour de l'image.</p> |
|---|--|---|

ÉCRITURE (suite)

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Dans la continuité du travail de l'école maternelle sur les essais d'écriture, les élèves écrivent **dès le début de l'année**. Ils écrivent lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour...

Avec le guidage fort du professeur, ils comprennent la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Les propos des élèves encore trop peu autonomes peuvent être transcrits par le professeur. Ils apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...).

Les élèves rédigent des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Ils s'appuient sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, les élèves énoncent sans erreur les phrases qu'ils veulent écrire et retiennent la cohérence d'un court récit.

Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte.

Tout au long de l'année, les élèves écrivent de manière régulière et fréquente dans tous les enseignements.

Au cours des périodes 1 à 3 (la planification est encore guidée par le professeur), les élèves trouvent et écrivent des idées en rapport avec le thème (sous la forme de cartes mentales par exemple) et les organisent de manière logique et chronologique.

Progressivement, les élèves prennent en charge eux-mêmes certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...).

Dès la période 4, les élèves sont placés en situation de planification autonome de leurs écrits.

Dès la période 1, les élèves écrivent un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images.

En période 5, ils produisent 6 ou 7 phrases en assurant la cohérence syntaxique et logique.

Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme.

Les élèves sont plus autonomes.

La diversité des textes est liée à la variété des situations offertes par l'ensemble des activités de la classe.

Ils écrivent quotidiennement et en de très nombreuses occasions dans tous les enseignements.

Tout au long de l'année, les élèves planifient de façon autonome leurs écrits (trouver des idées, les organiser de manière logique et chronologique) à l'aide d'outils (cartes mentales par exemple).

Les élèves apprennent progressivement à se représenter l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Ils élaborent des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre, ils rédigent des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir...

Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets.

ÉCRITURE (suite)

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (suite)

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

| | | |
|--|--|---|
| <p>Les élèves découvrent différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques.</p> <p>Les élèves utilisent progressivement des connaissances sur la langue dans leurs écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).</p> | <p>Durant l'année, ils abordent différentes formes ou genres de textes pour en dégager les caractéristiques. Les textes sont plus longs qu'en CP et les caractéristiques plus détaillées et nuancées.</p> <p>Les élèves constituent collectivement des outils (affichages, cahiers de références, répertoires...) et apprennent leur utilisation, avec l'accompagnement du professeur.</p> | <p>Les élèves identifient les genres et formes de textes et connaissent leurs caractéristiques.</p> <p>Les élèves utilisent les outils de référence de manière autonome grâce à un apprentissage qui a été conduit tout au long du cycle.</p> |
|--|--|---|

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

En lien avec l'étude de la langue

| | | |
|---|---|--|
| <p>Le guidage du professeur est fort. Le recours aux outils à disposition dans la classe fait l'objet d'un enseignement explicite.</p> <p>Par la lecture à voix haute du professeur, les élèves repèrent, dès le début de l'année, si leur texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...).</p> <p>La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention des élèves sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive.</p> <p>Progressivement, les élèves comparent avec d'autres textes écrits. Ils sont amenés à identifier eux-mêmes les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Ils opèrent les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).</p> | <p>Les élèves sont guidés par le professeur sur la démarche de révision et de correction de leur écrit afin d'acquies une première autonomie (se relire, identifier quelques erreurs, commencer à se corriger seul).</p> <p>Les élèves élaborent collectivement une première typologie d'erreurs en la complétant et la complexifiant au fur et à mesure de l'année. Les élèves utilisent cet outil (et le code associé aux types d'erreurs) pour repérer leurs erreurs, comprendre leur nature et savoir où aller chercher l'aide pour les corriger.</p> <p>La gestion des premiers accords étudiés explicitement est attendue en situation d'expression écrite en fin d'année.</p> | <p>L'autonomie des élèves se développe.</p> <p>Les élèves prennent en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de leur texte. Ils révisent et corrigent avec davantage d'autonomie. Ils corrigent, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence. Ils automatisent l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.</p> |
|---|---|--|

ÉTUDE DE LA LANGUE

Passer de l'oral à l'écrit

En lien avec la lecture

La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. Il est nécessaire de s'assurer de la maîtrise du principe alphabétique de la langue **dès le début du CP**. Les élèves doivent pouvoir se représenter les liens entre la langue orale et la langue écrite, avoir compris que l'écrit code l'oral.

Dès la première semaine, les élèves abordent l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes. Ils étudient 14 CGP **en période 1**. Ils ont étudié toutes les CGP **en fin d'année**.

Dès la période 2, les élèves identifient la valeur sonore de certaines lettres (s, c, g) selon le contexte. Leur mémorisation est entraînée et soutenue dans des situations de lecture et d'écriture.

Ils apprennent progressivement les graphèmes complexes ainsi que les graphèmes dans lesquels les lettres sont inversées (*tar/tra*). Leur mobilisation régulière permet d'en consolider l'appropriation progressive.

Leur attention est portée sur les lettres « qui ne s'entendent pas ».

Tout au long de l'année, les relations entre l'oral et l'écrit continuent à faire l'objet d'activités de consolidation et de structuration. Les élèves dégagent certaines règles dans les relations entre l'oral et l'écrit à partir des récurrences et des analogies relevées.

Tout au long de l'année, les élèves consolident la distinction des phonèmes proches mais aussi des graphies particulières et plus complexes. Par des manipulations et des observations répétées de faits de langue, les élèves perfectionnent leurs habiletés et les exercent à l'écrit.

Les élèves renforcent leur attention sur certaines lettres dont la valeur sonore varie en fonction du contexte.

Les élèves consolident l'appropriation des graphèmes complexes et prennent en compte le graphème selon la lettre qui suit (*an/am, en/em...*). Ils commencent à expliquer le rôle des lettres muettes (règles d'accord, étymologie, morphologie).

La consolidation des relations entre l'oral et l'écrit et l'institutionnalisation de règles se poursuivent.

Tout au long de l'année, les élèves consolident l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés.

Les élèves orthographient des mots en respectant la valeur de certaines lettres selon leur contexte.

Les élèves observent et relèvent les phénomènes irréguliers rencontrés dans la fréquentation de textes afin de les mémoriser progressivement.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Construire le lexique

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves acquièrent d'abord du vocabulaire à l'oral. Ils développent progressivement un capital lexical qui est d'abord reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé (vocabulaire actif), dans des situations orales (activités de rappel de récit), puis écrites (réemploi de mots découverts). En lecture, les élèves découvrent des mots nouveaux tout au long de l'année et les mobilisent dans d'autres contextes.

Les élèves découvrent le sens des mots (contexte, synonymie, antonymie) et leur morphologie (mots de la même famille).

Les élèves sont sensibilisés à l'oral par le professeur aux niveaux de langue (familier et courant).

Les élèves utilisent différents outils de classement (corolles lexicales) et d'organisation (individuels ou collectifs), y compris numériques.

Ils découvrent les fonctions et l'usage du dictionnaire grâce au professeur qui verbalise devant eux ses intentions et donne à voir les procédures pour y parvenir. Une définition lue par le professeur permet d'enrichir leur connaissance d'un mot.

Les élèves rencontrent de nouveaux mots lors des lectures et des activités conduites. Ils les réemploient à l'oral et à l'écrit.

Tout au long de l'année, les élèves perçoivent :

- les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...);
- les relations liées à la forme (mots de la même famille).

Ils structurent, enrichissent et mobilisent le vocabulaire étudié au service de la compréhension et de l'orthographe.

Ils commencent à développer des stratégies pour découvrir le sens de mots inconnus en s'appuyant sur leur morphologie.

Les élèves perçoivent les niveaux de langue familier et courant, les nomment. Ils découvrent le niveau soutenu.

Les élèves catégorisent plus précisément des mots afin de percevoir leurs relations. Ils constituent des outils qui évoluent tout au long de l'année et dont l'emploi est conjugué progressivement à celui du dictionnaire.

À partir de la période 3, les élèves apprennent à utiliser le dictionnaire et à s'y repérer. Ils découvrent l'article et ses différents constituants (classe grammaticale, genre, définition, exemple, synonyme, antonyme).

Les élèves enrichissent le capital lexical constitué et le mobilisent régulièrement.

Tout au long de l'année, les élèves mobilisent à l'oral comme à l'écrit :

- les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...);
- les relations liées à la forme (mots de la même famille).

Ils enrichissent et mobilisent régulièrement en situation de lecture et d'écriture les outils lexicaux constitués. Ils utilisent des stratégies pour découvrir seuls le sens de mots inconnus (déduire et comprendre le sens de « *déforestation* » à partir de sa construction par exemple).

Les élèves perçoivent les niveaux de langue (familier, courant et soutenu) à l'oral comme à l'écrit.

Les élèves consultent seuls le dictionnaire. Ils se repèrent dans un article. Ils différencient la définition de l'exemple. Ils donnent la classe grammaticale, des synonymes et des antonymes du mot recherché.

Le dictionnaire est utilisé au service de l'amélioration des écrits.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

S'initier à l'orthographe lexicale

Dès le début de l'année, les élèves mémorisent l'orthographe de mots fréquents à partir d'activités orales et écrites spécifiques (épellation, copie et dictée de mots sous toutes leurs formes). La mémorisation orthographique s'appuie d'abord sur la connaissance des CGP étudiées.

Tout au long de l'année, ils mémorisent l'orthographe du lexique le plus couramment employé dans les activités scolaires et les apprentissages disciplinaires (cf. listes de fréquence orthographiques).

Ils mémorisent progressivement l'orthographe de mots irréguliers dont le sens est connu et mobilisé dans les apprentissages.

Ils encodent des mots invariables fréquents en s'appuyant sur les CGP étudiées.

Les élèves regroupent des mots (issus de listes de fréquences) pour constituer des corpus selon des critères variés (mots nombres, jours de la semaine, mots servant à localiser...) afin d'en mémoriser l'orthographe.

Les élèves exercent une vigilance constante dans diverses situations d'écrit (dictée, écrit autonome). Ils s'appuient sur des corpus de mots (mots de la même famille, mots reliés par des analogies morphologiques) pour en mémoriser l'orthographe et expliciter le choix orthographique (*le « an » de quarante s'écrit « a-n » parce qu'il appartient à la série quarante, cinquante, soixante...*).

Ils automatisent l'orthographe des mots invariables appris au CP. Ils collectent les principaux mots invariables irréguliers rencontrés dans les lectures puis les mémorisent. Ils les mobilisent en situation d'écriture.

Les élèves réactivent le capital construit et l'enrichissent progressivement par des activités de tri, de classement et de catégorisation.

Les corpus de mots constituent une base d'outils individuels ou collectifs que les élèves mobilisent à l'écrit.

Les élèves consolident les connaissances orthographiques des mots fréquents. L'observation des régularités, la maîtrise du code graphophonologique, la mémorisation des lettres muettes dans le cadre d'activités orales et écrites permettent de stabiliser des procédures qui s'automatisent au fur et à mesure. Ils questionnent et explicitent les irrégularités de la langue.

Ils orthographient correctement les principaux mots invariables.

Les élèves s'appuient sur les regroupements étudiés (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques) pour orthographier correctement les mots.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Se repérer dans la phrase simple

Dès la **période 1**, les élèves sont sensibilisés à l'oral à l'ordre des mots pour saisir l'unité de sens de la phrase.

Au fil de l'année, ils s'appuient sur la lecture et la ponctuation pour distinguer ligne et phrase. Les élèves s'approprient progressivement la notion de phrase qui s'appuie sur la cohérence sémantique. Les élèves identifient peu à peu le sujet et le verbe à partir du travail mené en compréhension (de qui ou de quoi on parle, ce qui en est dit, ce qui se passe).

Les élèves commencent à identifier et à nommer les noms, les déterminants (genre et nombre sont reconnus) et les verbes. Ils constituent des corpus (adjectifs qualificatifs, mots invariables, pronoms personnels sujets) à partir des textes étudiés. Par des manipulations et des catégorisations, ils commencent à percevoir les propriétés des classes grammaticales, sans les nommer.

Par la lecture de l'adulte, les élèves reconnaissent les trois types de phrases.

Ils en perçoivent les caractéristiques par des activités de manipulation et de catégorisation. Ils observent et marquent la ponctuation de fin de phrase dans les situations de copie et de dictée.

Dès le début de l'année, les élèves recourent à la cohérence sémantique, à la lecture et à la ponctuation pour repérer la phrase.

Ils observent puis comprennent les propriétés permettant d'identifier le sujet et le verbe afin de mieux comprendre les relations des groupes au sein de la phrase.

Ils reconnaissent un verbe notamment grâce aux variations de celui-ci (personnes, temps).

Les élèves enrichissent les corpus commencés au CP (noms, verbes, déterminants...) et nomment leur classe grammaticale.

Progressivement, les élèves reconnaissent un nom commun (ils en indiquent le genre et le nombre). Ils identifient les noms propres.

Tout au long de l'année, ils consolident leur connaissance des trois types de phrases. En appui sur les textes étudiés en lecture, ils découvrent les formes négatives et exclamatives de la phrase. Ils marquent la ponctuation de fin de phrase dans leurs écrits.

Les élèves réinvestissent les acquisitions portant sur la phrase et ses principaux constituants pour améliorer l'expression orale et écrite et pour mieux comprendre les mots et les textes.

Ils reconnaissent les principaux constituants de la phrase : sujet, verbe, compléments.

À partir des critères construits tout au long du cycle, les élèves réinvestissent leurs connaissances des classes grammaticales (noms, déterminants, adjectifs qualificatifs, verbes, pronoms personnels sujets, mots invariables) dans le cadre de séances spécifiques. Ils distinguent l'article défini de l'article indéfini.

Ils opèrent des transformations sur les phrases : affirmatives/négatives ; déclaratives/interrogatives.

Ils utilisent la ponctuation de fin de phrase (., !, ?) et les signes du discours rapporté (« »).

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

Les élèves exercent leur vigilance orthographique à partir de situations de dictée de mots ou de phrases, dictées du jour, écrits liés à des projets, écrits de travail. Ils observent et questionnent les formes récurrentes et les analogies.

À partir de la période 2 et tout au long de l'année, en lien direct avec le travail mené sur les différents composants de la phrase, les élèves sont amenés à repérer et identifier les régularités audibles (masculin/féminin) puis visibles (singulier/pluriel) dans certaines chaînes d'accord (genre et nombre pour le groupe nominal).

Les élèves découvrent et repèrent les relations sujet-verbe dans des situations audibles : nous ... ons, vous ... ez.

À partir de la période 3, les élèves observent et se familiarisent à l'oral avec les différentes formes des verbes être et avoir, au présent. Ils commencent à les mobiliser à l'écrit en s'appuyant sur la mémorisation des CGP. Ils observent et constituent des collectes régulières de formes verbales pour les verbes du 1^{er} groupe et pour les verbes irréguliers du 3^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre). Ils les répertorient et les utilisent peu à peu à l'écrit.

Les élèves renforcent leurs connaissances des régularités audibles ou visibles dans le groupe nominal et les élargissent à l'adjectif. Ils les mobilisent pour en dégager la règle. De nouvelles formes de pluriel sont relevées (ail/aux , al/aux...).

Les élèves observent et comparent des régularités (conjugaisons) pour conduire des points de repères liés aux personnes (les finales en -s ou -x, -ons, -ez, -nt). Ils repèrent la relation sujet-verbe dans des situations simples. Ils sont sensibilisés aux marques inaudibles (-e), pluriel des verbes à la 3^e personne (-nt) par comparaison, par exemple aux marques du singulier homophones (*chante-chantes*). Les élèves apprennent à trouver l'infinitif d'un verbe à l'oral.

Les élèves transforment des énoncés pour rendre audibles et visibles les variations liées aux temps des verbes (présent, imparfait, futur et passé composé). Ils repèrent que les formes verbales identiques à l'oral sont différentes à l'écrit : *tu vas/il va, je pars/il part, je viens/il vient...*

Une première mémorisation des formes verbales est attendue à l'oral. Elles s'institutionnalisent progressivement à l'écrit par l'élaboration de « tableaux de conjugaison ».

Les élèves les mémorisent et les mobilisent en situation d'écrits autonomes.

Tout au long de l'année, les élèves réactivent des raisonnements et formalisent des connaissances progressivement étendues à des cas particuliers. Ils les mobilisent pour marquer les accords dans le groupe nominal en situation de rédaction et de résolution de problèmes orthographiques.

À la fin de l'année, les élèves ont conscience que les éléments du groupe nominal fonctionnent ensemble.

Les élèves renforcent leur vigilance sur les relations sujet-verbe dans les situations d'écriture dans lesquelles elles sont mobilisées. Ils identifient le radical et la terminaison. Ils trouvent l'infinitif d'un verbe conjugué.

En appui sur l'oralisation correcte des formes verbales, les élèves consolident l'orthographe du présent, de l'imparfait du futur et du passé composé pour les verbes du 1^{er} groupe et les verbes irréguliers du 3^e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre. Ils repèrent par regroupements les formes verbales identiques (exemple : *prendre, venir et vouloir* ont les mêmes terminaisons au futur).

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)**Maîtriser l'orthographe grammaticale de base (suite)**

À la fin de l'année, les élèves orthographient correctement quelques formes verbales mémorisées.

À la fin de l'année, les élèves proposent à l'oral des formes verbales correctes du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes être et avoir, ceux du 1^{er} groupe et les 8 verbes irréguliers du 3^e groupe. Ils orthographient correctement les formes verbales au présent, à l'imparfait et au futur des verbes être et avoir et ceux du 1^{er} groupe.

À la fin de l'année, les élèves orthographient correctement l'orthographe du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes du 1^{er} groupe et les 8 verbes irréguliers du 3^e groupe. Ils distinguent temps simples et temps composés.

ATTENDUS DE FIN D'ANNÉE

LANGAGE ORAL

Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte

En lien avec la lecture

Ce que sait faire l'élève

- Maintenir une attention orientée en fonction d'un but.
 - Il concentre son attention en faisant abstraction d'éléments distrayeurs.
- Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.
 - Il commence à utiliser certaines stratégies de mémorisation et de traitement de l'information orale qui font l'objet d'un enseignement explicite.
- Mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
- Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.
- Repérer d'éventuelles difficultés de compréhension.

Exemples de réussite

- Il manifeste son attention par une attitude concentrée (attention conjointe, canalisée, focalisée).
- Il procède à un rappel d'une histoire à l'aide d'un support visuel (marotte, illustration).
- Il reformule à sa manière les propos d'un pair ou de du professeur ou d'un message entendu. Il les prolonge de façon cohérente.
- Il trouve la réponse à une devinette, la solution d'un problème mathématique entendu par exemple.
- Il écoute un message contenant au moins deux informations pour le retransmettre à un pair ou à un adulte.

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes

En lien avec la lecture

Ce que sait faire l'élève

- Prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs.
- Mobiliser des techniques qui font qu'on est écouté.
- Organiser son discours.
- Mémoriser des textes.
- Lire à haute voix.
 - Il adapte son discours et sa posture (intensité, hauteur de la voix) en fonction de la situation d'énonciation (raconter, décrire, expliquer, argumenter, prescrire, ordonner) et de son auditoire (personne/groupe, adulte/pair).

Exemples de réussite

- Il articule de manière à ce que chaque mot soit entendu.
- Il récite une comptine, une poésie, des vire-langues face à un groupe d'élèves restreint. Il cherche le contact de son auditoire (oriente son regard, lève les yeux en direction de son auditoire, joue avec sa voix pour interpréter différents personnages).
- Il lit ou restitue de courts textes avec un débit fluide montrant sa volonté de se faire comprendre (après préparation).

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)

Ce que sait faire l'élève

- Respecter les règles régulant les échanges.
 - Il écoute les interlocuteurs. Il attend la fin des propos avant de répondre. Il ne crie pas pour se faire entendre.
- Prendre conscience et tenir compte des enjeux.
 - Il utilise aisément la prise de parole pour saluer, demander, acquiescer, approuver, refuser, réfuter, s'engager, questionner, proposer, émettre des hypothèses.
- Organiser son propos.
 - Il rapporte, rend compte, raconte, décrit en organisant son propos grâce à l'aide d'organismes du discours.
- Utiliser le vocabulaire mémorisé.
 - Il dispose d'un lexique mobilisable en situation de production langagière.

Exemples de réussite

- Il participe spontanément à des échanges en restant dans le sujet du propos (il interroge, montre de la curiosité, demande des explications, apporte des réponses à des questions posées) et en respectant les règles de prise de parole instaurées en classe.
- Il adapte son registre de langue à son ou ses interlocuteurs.
- Il propose des arguments pour justifier son point de vue.
- Il rapporte clairement un événement ou une information simple en utilisant des organisateurs du discours tels que « *parce que...*, *alors...*, *ensuite...* ». Il décrit des images en utilisant un vocabulaire précis.
- Il réagit aux propos d'un pair ou du professeur en réinvestissant des expressions telles que : « *je partage l'opinion de...* », « *je souhaiterais compléter...* ».
- Il relate un événement vécu en utilisant les temps du passé.

Adopter une distance critique par rapport au langage produit

Ce que sait faire l'élève

- Repérer le respect ou non des règles organisant les échanges dans les propos d'un pair.
- Prendre en compte des règles explicites établies collectivement.
- Se corriger après écoute.

Exemples de réussite

- Il élabore collectivement un aide-mémoire auquel il se réfère lors des moments d'échanges.
- Il reformule le propos d'un pair en vue de l'améliorer.
- Il améliore sa prise de parole après l'écoute d'un enregistrement sonore et cherche à améliorer son propos (être audible, articuler, fluidité).

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire.

Ce que sait faire l'élève

- Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique).
 - Il discrimine les différents phonèmes de la langue.

- Il réalise des manipulations simples sur les syllabes et sur les phonèmes (retrait, ajout, substitution, déplacements...).
- Savoir discriminer de manière auditive et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.
 - Il nomme et discrimine visuellement les lettres et les graphèmes qu'elles forment quel que soit le type d'écriture utilisé (écriture scripte, cursive, majuscules d'imprimerie).
 - Il distingue le nom d'une lettre ou d'un groupe de lettres du phonème qui lui correspond.
- Établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes).
 - Il fusionne les graphèmes étudiés pour lire des syllabes et des mots.
 - En lien avec le décodage, il encode avec exactitude des syllabes et des mots réguliers dont les graphèmes ont été étudiés.
- Mémoriser les composantes du code.
 - Il connaît l'ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes.
 - Il décode avec exactitude les mots nouveaux ainsi que ceux dont le décodage n'a pas encore été automatisé.
- Mémoriser les mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.
 - Il reconnaît directement les mots outils dont les graphèmes ont été étudiés et les mots courants n'ayant pas de correspondance graphème/phonème régulières, les plus fréquents (par exemple, *femme, yeux, monsieur, fils, sept, compter, automne, football, clown, week-end, igloo...*).
 - Il identifie les mots ayant des parties communes (par exemple, « -age », « -eur », « -ette » et prend appui sur la reconnaissance des familles de mots et des affixes pour identifier plus rapidement les mots.

Exemples de réussite

- Il décompose une syllabe en phonèmes (par exemple pour → [p]-[u]-[R]).
- Il reconstruit la syllabe obtenue lorsque le professeur demande de remplacer le phonème [R] par le phonème [I].
- Il nomme et discrimine visuellement les lettres (exemple : b/d/q/p) et les graphèmes proches (exemple : /oi/, /oin/, /ou/, /on/).
Remarque : quelques habiletés sur des graphèmes complexes composés de lettres identiques (oin/ion, ein/ien...) peuvent-être à consolider.
- Dans le graphème « au », il nomme les lettres a et u et indique qu'elles forment le son [o].
- Il lit et écrit sous la dictée des syllabes et des mots réguliers dont les graphèmes ont été étudiés.
- Il réalise la correspondance entre phonème et graphème en situation de lecture et d'écriture.
- Il lit de nouveaux mots ou pseudo mots.
Remarque : la connaissance de certains graphèmes complexes (gn, euil, oin) ou rares ou dont la correspondance phonologique varie selon le contexte (g) peut être encore à consolider.
- Il lit des consignes, des phrases et de courts textes avec exactitude.
- Il lit des mots réguliers auxquels est ajouté le suffixe -ette : « voiturette, vachette, chemisette, gaufrette, jupette ».
- Il reconnaît *coiff-* dans « coiffer, coiffure, coiffeur, coiffeuse, coiffe, décoiffer, recoiffer » et identifie rapidement les mots par la voie lexicale/orthographique.

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension

En lien avec l'écriture

Ce que sait faire l'élève

- Savoir mobiliser la compétence de décodage.
 - Il mobilise le décodage des mots avec une aisance suffisante pour mettre en œuvre des stratégies de compréhension de ce qui a été lu (phrases et texte court fortement déchiffrables à l'aide des CGP étudiées).

- Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte. Savoir parcourir le texte de manière rigoureuse. Être capable de faire des inférences. Savoir mettre en relation avec les éléments de sa propre culture.
 - Il comprend un récit lu par le professeur d'un degré de complexité supérieur à celui qu'il est capable de lire seul silencieusement.
 - Il comprend une phrase lue en autonomie.
 - Il comprend un texte d'une dizaine de lignes lu en autonomie.
- Savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types...)). (Au CP, majoritairement à partir des lectures offertes par le professeur.)
 - Il s'appuie sur une première connaissance des caractéristiques de personnages-types (la sorcière, l'ogre, la princesse...) pour comprendre ce qui fait agir des personnages d'une histoire et réalise des inférences.
 - Il connaît quelques scénarios-types de manière à anticiper le déroulement de l'histoire.
- Savoir mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes.
 - Il catégorise des mots selon différents critères (réseaux sémantiques, synonymes, antonymes, mots de la même famille).
 - Il prend appui sur le décodage et le contexte pour comprendre le sens d'un mot.
- **Savoir contrôler sa compréhension.**
- Savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
 - Il recherche et repère dans un texte lu par le professeur ou lu en autonomie l'endroit où l'information a été trouvée (compréhension de l'explicite).
 - Il verbalise un raisonnement simple permettant de justifier une inférence.
- Être capable de formuler ses difficultés, d'esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l'aide.
 - Il exprime l'incompréhension d'un mot du texte décodé ou entendu.
 - Il repère une rupture dans l'élaboration du sens de ce qui est lu, relit puis demande de l'aide si nécessaire.
- Maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de lecture).
 - Il comprend que la compréhension résulte d'une activité d'élaboration qui demande un engagement.
 - Il verbalise ses procédures dans des échanges avec le professeur et les autres élèves.

Exemples de réussite

- Il lit des phrases et de courts textes fortement déchiffrables avec une fluence d'au moins 50 mots par minute.
- Dans le cadre de la lecture d'une phrase, il relie la phrase à l'illustration adéquate.
- Dans le cadre de la lecture d'un récit, il reformule le texte lu et entendu en restituant les enchaînements logiques et chronologiques et en explicitant les états mentaux des personnages (exemple : « *Ensuite, le personnage s'enfuit parce qu'il a peur du loup.* »)
- Il justifie ses réponses : il identifie dans un texte (récit ou documentaire) les éléments permettant de répondre à un questionnement ouvert du professeur.
- Il participe à des échanges guidés sur un texte pour en élaborer collectivement la compréhension : il reformule, intègre le sens des propositions qui viennent d'être lues au fur et à mesure pour élaborer le sens d'un court paragraphe ; il traite les reprises anaphoriques ; il construit la chronologie du récit ; il identifie les lieux évoqués dans le récit.
- Il connaît quelques personnages types et leurs caractéristiques. Exemple : savoir que le renard est rusé permet d'inférer l'intention de manger une souris lors d'une invitation qui semble cordiale.
- Il repère le rôle de certains personnages ou objets dans les contes : le héros, celui qui va aider le héros, l'opposant, l'objet magique...
- Dans le cadre d'un débat interprétatif, il propose une interprétation cohérente à partir de ses connaissances littéraires et culturelles. Exemple : il propose une interprétation de la morale du Petit Chaperon rouge.

- Il classe des mots rencontrés dans les textes lus et entendus par familles, par liens de synonymie, d'antonymie, par leur étymologie. Il se sert de ces classements pour comprendre des textes ultérieurs.
- Il identifie des synonymes (à partir des reprises anaphoriques par exemple), des antonymes.
- Il met en relation plusieurs informations du texte et/ou utilise ses connaissances personnelles pour réaliser des inférences simples. Il explique ces inférences (exemples : Sophie réalise le bouquet que la cliente viendra chercher tout à l'heure. Qui est Sophie ? ou dans un documentaire, il relie le terme générique au terme spécifique : petits pois/légumes).
- Il repère des endroits du texte dans lesquels se trouve un mot inconnu, une syntaxe difficile ou une tournure d'écriture qui pose problème. Exemples : « réduire en poussière », « attention à mon gauche, méfie-toi de mon droit » « Ils plongèrent dans le même terrier pour échapper à la dent du carnivore » dans l'album « La brouille » de C. Boujon (liste de référence cycle 2).
- Il se met en recherche et adopte une attitude active lors de la réception ou du décodage d'un texte : il commence à se poser des questions concernant les personnages, les lieux, la chronologie, les états mentaux des personnages.

Pratiquer différentes formes de lecture

Ce que sait faire l'élève

- Savoir lire en visant différents objectifs :
 - lire pour réaliser quelque chose ;
 - lire pour découvrir ou valider des informations sur... ;
 - lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ;
 - lire pour enrichir son vocabulaire ;
 - lire pour le plaisir de lire.
- Il verbalise simplement ses objectifs de lecture avant de s'engager dans le décodage ou dans l'audition de ce que lit le professeur en fonction de la nature du texte.

Exemples de réussite

- Il lit également des textes autres que des récits et réalise ce qui est demandé pour tester sa compréhension : des recettes, des notices de fabrication, en fonction des projets de la classe.
- Il repère les informations données dans un texte informatif simple (thème, niveau de langue, structuration de la page) et illustrées.
- Il sélectionne des ouvrages dans un but précis. Exemple : pour réaliser des plantations, et savoir nommer les outils, il va chercher un imagier ou un documentaire sur le jardinage.
- Il exprime oralement l'objectif de lecture avant de se lancer dans la lecture que ce soit en lecture autonome ou en lecture assistée par l'adulte.

Lire à voix haute

En lien avec le langage oral

Ce que sait faire l'élève

- Savoir décoder et comprendre un texte.
 - Après préparation, il lit un texte adapté à son niveau de lecture avec fluidité.
- Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte.
 - Après préparation, il lit un texte adapté à son niveau de lecture en respectant la ponctuation de fin de phrase.
- Montrer sa compréhension par une lecture expressive.
 - Il lit ou relit un texte connu en portant attention aux différences d'intonation entre récit et discours.

Exemples de réussite

- Il lit un texte simple dans lequel le nombre de mots correctement lus par minute atteint au moins 50 mots.

- Après plusieurs lectures, il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble (groupes de souffle respectant l'unité de sens).
- Il lit un texte simple en faisant une courte pause à la fin des phrases.
- Après plusieurs lectures, il modifie sa voix pour faire parler tel ou tel personnage.

ÉCRITURE

Copier

En lien avec la lecture

Ce que sait faire l'élève

- Maîtriser les gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes.
 - Il gère l'espace graphique, respecte les normes de l'écriture cursive.
 - Il écrit de façon lisible, avec fluidité. Il trace quelques majuscules en cursive.
- Transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte/cursive).
 - Il connaît les correspondances entre les écritures et passe de l'une à l'autre à l'écrit en se référant à un outil.
- Utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.
 - Il recopie sans erreur des phrases courtes et simples en mémorisant des mots et groupes de mots (et non en recopiant lettre à lettre). Il dispose de stratégies efficaces.
- Respecter la mise en page des textes proposés.
 - Il recopie en respectant les mises en page définies par le type de texte.
- Relire pour vérifier la conformité orthographique.
 - Il compare sa production écrite au modèle, identifie les erreurs puis commence à les rectifier.
- Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.
 - Il tape au clavier quelques lignes en respectant des signes de ponctuation : la virgule, le point, l'apostrophe et les guillemets.

Exemples de réussite

- Il adapte son écriture à l'espace imparti.
- Il respecte la forme et la taille de la lettre, le sens de rotation du tracé et l'enchaînement des lettres.
- Il trace les majuscules courantes (exemple : celles du prénom, des déterminants courants *le, la, les, des*).
- Il transcrit en cursive des mots dont le modèle est donné en script.
- Il copie 4 ou 5 phrases sans erreur et en respectant la ponctuation ; avec le modèle près de soi puis avec le modèle au tableau.
- Il copie en gérant les sauts de ligne et les retours à la ligne, par exemple une poésie courte.
- Il rectifie seul les oublis de mots et les erreurs de ponctuation.
- Il transcrit quelques phrases courtes en mettant les virgules, les points, les apostrophes et les guillemets.

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Ce que sait faire l'élève

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
 - Il repère quelques caractéristiques formelles et textuelles de certains textes : narratifs, informatifs, poétiques, injonctifs, argumentatifs, lettres.

- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).
 - Il écrit un groupe de mots ou une phrase simple en réponse à une question ou une consigne.
 - Il produit un court texte de 3 à 5 phrases (à partir d'une structure donnée, d'une image ou d'une série d'images).
- Acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...
 - Il mobilise la connaissance des CGP.
 - Il orthographe correctement les mots fréquents et quelques formes verbales.
 - Il commence à respecter les accords, en genre et en nombre, que l'on entend au sein du groupe nominal restreint.
 - Il marque le point final et la majuscule.
 - Il commence à utiliser des organisateurs du discours pour lier ses phrases et ses idées à l'oral puis à l'écrit.
- Mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue
 - Il sait où chercher les mots outils, les mots fréquents et les règles pour orthographier un mot.

Exemples de réussite

- Il reconnaît qu'un texte est un documentaire en s'appuyant sur une ou plusieurs caractéristiques liées au genre.
- Il est capable d'une première planification guidée de son écrit : il fait le point sur ce qu'il connaît sur le type d'écrits, propose des mots en rapport avec le thème, s'imagine l'histoire et la retient avant de l'écrire, repère les outils à disposition.
- Il formule une réponse pour résoudre un problème mathématique, une question dans le cadre de la démarche d'investigation...
- Suite à la lecture d'un récit à structure répétitive, il écrit un nouvel épisode en respectant la structure imposée par l'auteur.
- Il orthographe correctement les mots outils et les mots fréquents étudiés et déterminés à partir d'échelles de fréquences.
- Il orthographe les formes verbales fréquentes et rencontrées lors des lectures (*c'est, je suis, il est, ils sont, il fait, il va, il a...*).
- Il orthographe des accords entendus à l'intérieur du groupe nominal.
- Il utilise des organisateurs rencontrés et étudiés lors des lectures (*mais, puis, et...*).
- Il utilise son cahier de références, les affiches de la classe et/ou une grille de mots définis pour écrire les mots de la phrase.

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

En lien avec l'étude de la langue

Ce que sait faire l'élève

- Repérer des dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...) pour améliorer son écrit.
 - Il repère les dysfonctionnements de son texte par la relecture à voix haute du professeur.
- Mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.
 - Il utilise les caractéristiques formelles de certains genres d'écrits : poésie, fiche d'identité, recette, notamment.
- Exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.
 - Il améliore son texte avec l'aide du professeur.
- Utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture,...
 - Il utilise le cahier de références et les affichages de la classe pour corriger certaines erreurs orthographiques (mots outils, correspondances graphophonologiques).

Exemples de réussite

- Il dit, en écoutant la relecture du professeur, si des mots ont été oubliés dans la phrase et si des syllabes ont été omises dans le mot.
- Il compare la forme du texte produit avec le même genre d'écrit afin de relever les différences de mise en page (titre, saut de lignes, alinéas...).
- Lorsque les points sont désignés par le professeur, il parvient à corriger les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal et les mots outils.
- Il corrige les erreurs signalées sur les mots outils et les mots fréquents avec des outils de références.

ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, LEXIQUE)**Passer de l'oral à l'écrit****Ce que sait faire l'élève**

- Connaître les correspondances graphophonologiques.
 - Il connaît l'ensemble des correspondances graphophonologiques et les mobilise en situation de lecture et d'écriture.
- Connaître la valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte.
 - Il commence à prendre en compte l'environnement des lettres, en situation de lecture, et à un premier niveau, à l'écrit.
- Connaître la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (*an/am, en/em, on/om, in/im*).
 - Il prend en compte ces compositions en situation de lecture et commence à les mobiliser à l'écrit (dictée).

Exemples de réussite

- Il décode plus aisément en mobilisant les CGP et propose une orthographe pour un mot régulier.
- En lecture et en dictée, il distingue des mots tels que *poisson/poison, gag/gage* et des syllabes telles que *ga, gi, ca, ci* au sein des mots.
- Il décode les mots comportant un m devant m, b, p et écrit sous la dictée certains de ces mots appris, selon les listes de fréquence orthographique (*décembre, nombre, timbre...*).

Construire le lexique**Ce que sait faire l'élève**

- Mobiliser les mots en fonction des lectures et des activités conduites pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.
- Savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions constituent des objets d'apprentissage.
- Percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu.
- Être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.
 - Il commence à catégoriser les mots selon différents critères et à les mettre en résonance. Il commence à faire des liens : champs lexicaux, réseaux sémantiques, synonymes, antonymes, mots de la même famille.
 - Il constitue des répertoires.
 - Il précise le sens d'un mot d'après son contexte.
 - Il perçoit, en situation de réception, le niveau de langue familier.
 - Il connaît l'ordre alphabétique.

Exemples de réussite

- Il associe le mot *flot* par exemple à une catégorie sémantique (*la mer, les vagues*) ou trouve des mots de la même famille (*flotter, flotteur*), des antonymes (*flotter/couler*) pour émettre des hypothèses sur le sens du mot.
- Il repère et opère des dérivations simples : *coller, décoller, recoller ; ours, ourse, ourson...*
- Il génère oralement des familles de mots par dérivation. Par exemple, à partir de l'observation d'un corpus tel que *danser-danseur, rêver – rêveur*, l'élève est capable de proposer le nom associé à d'autres verbes tels que *chanter, dormir, mentir...*
- En appui sur des textes (lus ou entendus), il comprend des expressions telles que : *prendre ses jambes à son cou, être vert de peur, tomber dans les pommes...*
- Il sait de quelle « ampoule » on parle dans des phrases : *J'ai une ampoule au pied, Il faut changer l'ampoule.*
- Il mobilise l'ordre alphabétique pour pouvoir commencer à découvrir le fonctionnement d'un dictionnaire.

S'initier à l'orthographe lexicale

Ce que sait faire l'élève

- Mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé :
 - vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires ;
 - vocabulaire de l'univers familier à l'élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments.
- Mémoriser les principaux mots invariables.
- Être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques).
 - Il connaît l'orthographe des mots étudiés et rencontrés fréquemment dans la classe.
 - Il connaît l'orthographe des mots irréguliers étudiés et rencontrés fréquemment dans la classe
 - Pour lire et écrire, il prend en compte une connaissance de la composition morphologique et étymologique des mots à un premier niveau.

Exemples de réussite

- Il orthographie correctement les mots outils et les mots fréquents étudiés.
- Il décode et encode les mots correspondant aux consignes les plus courantes : *lire, entourer, coller...*
- Il décode et encode des mots en prenant appui sur des procédures liées à la morphologie : *ours, ourse, ourson, oursonne.*
- Il identifie et orthographie par analogie morphologique certains mots : **quarante, cinquante, soixante.**
- Il mémorise et orthographie le nom des nombres (un à cent), le vocabulaire spatial : *sur, sous, dans...*
- Il épelle, copie, met en mémoire, progressivement tout au long de l'année quelques mots irréguliers.

Se repérer dans la phrase simple

Ce que sait faire l'élève

- Identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants et les hiérarchiser.
 - Il comprend que la phrase est un groupe de mots ordonnés, porteur de sens. Il est attentif à l'ordre des mots.
- Reconnaître les principaux constituants de la phrase : le sujet, le verbe (connaissance de propriétés permettant de l'identifier), les compléments (sans distinction).
 - Il comprend que certains éléments de la phrase (sujet-verbe, mots à l'intérieur du groupe nominal) fonctionnent ensemble et constituent un système.

- Différencier les principales classes de mots : le nom, le déterminant, l'adjectif qualificatif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables.
 - Il commence à identifier quelques natures différentes.
- Reconnaître le groupe nominal.
- Reconnaître les 3 types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives.
- Reconnaître les formes négative et exclamative et savoir effectuer des transformations.
- En situation d'écoute, il s'appuie sur le sens pour reconnaître le type et la forme d'une phrase.
 - Il utilise les signes de ponctuation à l'écrit pour commencer à reconnaître les types de phrases.
- Utiliser la ponctuation de fin de phrase (. ! ?) et les signes du discours rapporté (« ... »).
 - Il s'appuie sur les signes de ponctuation pour construire du sens et rend sa lecture orale plus expressive.
- Être capable de mobiliser « les mots de la grammaire » pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture.
 - Il commence à utiliser certains mots de la grammaire (la nomenclature ne fait pas l'objet d'un apprentissage systématique).

Exemples de réussite

- Il distingue ligne et phrase.
- Il identifie les phrases d'un court texte à partir des majuscules, des différents points et du sens.
- Il sait ordonner une phrase simple, repère la place des groupes.
- Il s'appuie sur le sens et les stratégies de compréhension développées en lecture pour comprendre de ce dont on parle et repérer les mots qui l'indiquent.
- Il réalise des jeux de langage et des transformations de phrases à l'oral.
- Il commence à établir des catégories et dégage des critères pour identifier quelques classes de mots : noms, verbes, déterminants.
- ⇒ Il explicite le changement de sens engendré par une modification de la ponctuation dans la phrase : « Les enfants ne sont pas admis ici ?!/ . » ; ou par le retrait des mots « ne » et « pas ».
- Il utilise l'intonation adaptée pour lire les phrases : « Tu viens ! »/« Tu viens ? ».
- ⇒ Il utilise « quelques mots de la grammaire » à l'occasion des échanges collectifs, dans les temps de verbalisation.

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

Ce que sait faire l'élève

- Comprendre :
 - le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ;
 - la notion de « chaîne d'accords » pour déterminant/nom/adjectif (singulier/pluriel ; masculin/féminin).
 - Il comprend que le nom est porteur de genre et de nombre en écoutant des transformations de phrases à l'oral puis en les observant à l'écrit.
- Utiliser :
 - des marques d'accord pour les noms et les adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e)
 - d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux...)
 - des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (*lecteur/lectrice...*) et les adjectifs (*joyeux/joyeuse...*).
 - Il commence à produire en situation d'écrit des groupes nominaux corrects (déterminant/nom) notamment en situation de dictée.
 - Il oralise correctement des pluriels irréguliers (les noms d'animaux par exemple).
- Identifier la relation sujet-verbe (identification dans les situations simples).
 - Il commence à identifier la relation sujet-verbe à partir de l'observation des effets des transformations liées aux temps et au changement de personne.
- Identifier le radical et la terminaison.
- Trouver l'infinitif d'un verbe conjugué.

- Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour :
 - être et avoir
 - les verbes du premier groupe
 - les verbes irréguliers du 3^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre).
- Au CP, dans un premier temps (préalable à la maîtrise orthographique), il oralise correctement les formes verbales et les transformations opérées sur des phrases.
- Il opère des classements de formes verbales pour constituer des outils collectifs basés sur le repérage d'analogies. Il commence à en mémoriser certaines.

Exemples de réussite

- Il opère des tris de mots (noms/déterminants) écrits en fonction de leur genre et de leur nombre.
- Il observe des récurrences dans des phrases simples, (*nous...ons, vous...ez, ils...ent*) et collecte des exemples. Il se sert des collectes pour résoudre des problèmes par analogie.
- Il opère des manipulations et des transformations de phrases, observe les changements à l'oral et à l'écrit (exemple : *La fille va à la piscine, Les filles vont à la piscine*).
- Il génère le masculin d'un nom ou d'un déterminant à partir du féminin et inversement.
- Il orthographie sous la dictée des groupes nominaux du type : un garçon/des garçons, une boulangère/un boulanger, le cheval/les chevaux...
- Il s'appuie sur le sens et sur les outils analogiques pour produire la forme plurielle du verbe : *ils chantent, ils vont...*
- Il oralise sous formes de jeux de langue des formes verbales en faisant changer la personne et le temps. Il en mémorise quelques-unes (« *ait* » en fin de mots au passé).
- Il orthographie les formes verbales fréquentes et rencontrées lors des lectures (*c'est, je suis, il est, ils sont, il fait, il va, il a...*).
- Il met en lien nous sautons et nous dansons pour écrire nous chantons.